Trente-et-unième Année. — N° 33 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 2 FÉVRIER 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 1er FÉVRIER 1886

LES RESPONSABILITÉS

Il y a encore en France des hommes de cœur qui, au besoin, savent rappeler à l'ordre les représentants de l'autorité, quand ceux-ci ne se montrent pas à la hauteur de leur mission. C'est ce que le conseil d'administration de la Compagnie des forges et mines de Decazeville a fait avec le préfet de l'Aveyron. Ce fonctionnaire, pour complaire aux hommes de désordre ou pour éviter un conflit qu'il ne se sentait pas le courage d'affronter, prétendait, comme nous l'avons dit, faire enlever mystérieusement la dépouille mortelle de l'infortuné Watrin. Trois hypothèses sont ici admissibles : ou le préfet avait peur, ou il voulait donner satisfaction aux émeutiers, ou il ne se rendait pas un compte exact de la situation. Ces trois hypothèses prouvent évidemment son insuffisance et la nécessité de le remplacer.

Grâce à l'énergie de MM. Léon Say et Raoul Duval qui, comme président et vice-président du conseil d'administration, se trouvent à Decazeville, et malgré le mauvais vouloir des autorités, les obsèques de M. Watrin ont eu lieu avec pompe. Le cortège a pris le chemin le plus en vue pour gagner la gare et a eu en quelque sorte, en raison de l'attitude contristée de la population, le caractère d'une cérémonie expiatoire. Ingénieur de mérite, travailleur infatigable, patriote ardent, puisque Lorrain il avait opté pour la France en dépit d'offres brillantes, M. Watrin avait des titres sérieux à la haine des révolutionnaires et à l'estime des honnêtes gens. Nous n'osons espérer que le gouvernement fera son devoir envers les fonctionnaires qui se sont compromis par leur molesse dans ces circonstances; mais l'opinion publique saura trouver les responsabilités et les flétrir.

NOUVELLES DU JOUR

Les élections municipales de Paris

Paris, 31 janvier. — Les élections municipales de Paris ont donné lieu à une élection et neuf ballottages. Dans le 5e arrondissement M. Gaston Carle, opportuniste a obtenu 1251 voix; dans le 7e arrondissement M. Lopin, autonomiste, 1274 voix; dans le 11e arrondissement, M. Longuet, radical-socialiste, 2698 voix. M. Lefebvre-Roncier, radical, 2178 voix.

Dans le 13e arrondissement M. Hovelacque, autonomiste, est élu. Dans le 14e arrondissement M. Emile Richard, radical-socialiste, 875 voix ; dans le 15e arrondissement M. Alphonse Humbert, socialiste, 976 voix ; dans le 16e arrondiesement M. J. de Bouteiller, radical, 870 voix, M. Accloque, conservateur, 953 ; dans le 18e arrondissement M. Joffrin, socialsste, 3138.

Mesure non justifiée

Le *Journal des Débats* revient ce matin sur la mesure prise par le ministre de la guerre à l'égard des régiments de cavalerie en garnison à Tours.

Le *Journal des Débats* veut donner à M. le général commandant le 9e corps d'armée un conseil qui lui épargnera l'ennui de plaider à l'avenir la cause de ses subordonnés.

Qu'il lasse, dit notre confrère, distribuer à ses nouveaux régiments des cartes exactes et détaillées, indiquant, à ne s'y point méprendre, la route de certain château historique où un député des plus influents tient parfois sa cour — route trop ignorée paraît-il, de leurs prédécesseurs; qu'il dote, de plus, les bibliothèques régimentaires de la collection complète des brochures d'un autre député du crû, M. Rivière, sur la question du Tonkin.

Cela pourra éviter bien des désagréments aux officiers des 25e dragons et 7e hussards, et les assurera d'un long séjour dans le « Jardin de la France » et de M. Daniel Wilson.

Les circulaires ministérielles

Le ministre des finances a adressé aux directeurs généraux, directeurs, chef de service et trésoriers-payeurs des finances une circulaire où il est dit :

Chacun des services publics, tout en conservant dans sa sphère propre l'indépendance qui est la condition nécessaire de la responsabilité, doit concourir avec tous les autres à assurer l'unité à l'action gouvernementale, et cette unité ne peut s'obtenir que par la cordiale entente de toutes les administrations avec l'autorité préfectorale, qui représente dans chaque département le pouvoir politique, et qui a chargé de leur imprimer une direction commune.

Si les fonctionnaires des finances ont, avant tout, de grands devoirs d'intégrité et d'impartialité dans l'accomplissement de leur délicate mission ils n'en doivent pas moins dévouement et fidélité aux institutions républicaines au nom desquelles ils exercent leur mandat.

Je compte sur votre patriotisme et sur votre fermeté pour que ces devoirs ne soient pas méconnus.....

Les cercles catholiques ouvriers de Marseile

Marseille, 31 janvier. — Aujourd'hui à midi a eu lieu un banquet offert à M. de Mun par les cercles catholiques ouvriers. 500 convives y assistaient. M. de Mun a traité la question du socialisme chrétien ; il a critiqué l'œuvre de la révolution qui a promis beaucoup aux ouvriers, mais n'a tenu aucune de ses promesses.

L'orateur a déclaré que le salut des travailleurs était tout entier dans l'entente des patrons et des ouvriers sous l'égide de la religion.

Un duel

Paris, 31 janvier. — Une rencontre à l'épée a eu lieu dimanche entrs le comte de Dion et M. Ed. Deschaumes, rédacteur de l'*Evenement*. Ce dernier a été atteint au bras dès le premier engagement. La blessure est légère.

Le père Beckx

Rome, 30 janvier. — Le Père Beckx, général des jusuites, est entré hier en convalescence.

Pendant sa maladie le Pape a envoyé souvent le cardinal Pecci, son frère, ex-jésuite, pour prendre des nouvelles du malade.

Le Père Beckx a reçu plusieurs fois la visite du prince Torlonia, sent vieil ami et le bienfaiteur de la Compagnie de Jesus.

M. Saint-Saëns interdit en Allemagne — Lettre de l'intendant des théâtres

Berlin, 30 janvier. — M. Saint-Saëns devait donner des concerts au théâtre de la cour, à Kassel.

Ces concerts ont été interdits par l'intendant royal des théâtres, qui explique cette mesure dans une lettre adressée à l'impresario de M. Saint-Saëns et dont voici les principaux extraits :

« La position hostile à la musique et à l'art allemand que M. Saint-Saëns a prise à Paris dans la question de *Lohengrin*, et l'antipathie qu'il a manifesté maintes fois dans ses écrits et ses paroles contre l'Allemagne, suffisent pour que les scènes allemandes n'ouvrent plus si bénévolement leurs portes à M. Saint-Saëns pour qu'il récolte des honneurs et de l'argent en Allemagne.

» Ceux qui agissent autrement manquent de sentiment national et de dignité.

» Je considère donc l'apparition de M. St-Saëns sur le théâtre royal comme inopportune.

» Du moment où M. Saint-Saëns manque de tact, je ne puis autoriser un programme sur lequel se trouve le nom de M. Saint-Saens. »

M. de Bismarck et la mort d'Alphonse XII

Madrid, 30 janvier. — *El Globo*, l'organe de M. Castelar, publie un article très violent contre l'Allemagne; il reproche à M. de Bismarck de s'être joué d'Alphonse XII, dont il avait fait un simple feudataire de l'empire allemand, et d'avoir hâté la mort du jeune roi par son inqualifiable conduite dans l'affaire des Carolines, conduite qu'il traite de piraterie.

L'abdication du roi de Grèce

Les journaux anglais, le *Times* notamment, disent que le roi de Grèce serait disposé à abdiquer, à la majorité de son fils, le duc de Sparte, majorité qu'il atteindra au moi d'août prochain.

M. Gladstone officiellement chargé de former le ministère

Londres, 30 janvier. — La Reine a chargé M. Gladstone de former le nouveau cabinet. L'opinion presque générale des membres du dernier cabinet libéral est que lord Hartington ne pourra pas faire partie du nouveau ministère Gladstone.

L'italien Ferrucci

Rome, 31 janvier. — On mande de Panama, 31 janvier. L'italien Ferrucci qui, à son arrivée à Panama, à bord d'un vapeur anglais, aurait été arrêté par les autorités colombiennes en vertu d'un mandat lancé contre lui, a été immédiatement remis en liberté grâce à l'intervention du consul d'Italie. Il a été convenu que Ferrucci resterait en liberté sous la caution d'un ami et sous le protectorat du consulat italien.

L'élection sénatoriale de la Somme

M. Frédéric Petit, maire d'Amiens, candidat radical, a été nommé, hier, sénateur du département de la Somme par 735 voix contre 585 données au candidat conservateur, M. le vicomte de Rainneville. Le nombre des votants ayant été de 1,354, il en résulte que 33 suffrages ont été perdus, probablement par les républicains qui se groupent autour du *Journal d'Amiens*.

Nous ferons remarquer que les électeurs sénatoriaux qui ont pris part au scrutin d'hier ont été élus par les conseils municipaux, nommés eux-mêmes le 4 mai 1884, c'est-à-dire à une époque où n'était pas encore commencé, dans le suffrage universel, le mouvement de réaction qui s'est depuis si fortement accentué. Le corps électoral spécial dont il s'agit est donc naturellement en retard sur l'opinion publique.

Il est en retard, mais il la suit cependant. En effet, si nous nous reportons à l'élection précédente du 8 janvier 1882, nous voyons que le premier républicain élu, M. Dauphin avait eu à peu près le double de voix obtenues par le premier candidat conservateur, M, l'amiral de Dompierre d'Hornoy, 609 contre 317. Depuis lors, la loi nouvelle faite dans le but avoué d'écraser les conservateurs a augmenté le nombre des électeurs au profit des plus grosses communes. Et cependant nous voyons qu si les républicains ont gagné 127 voix, les conservateurs en ont gagné 268, et que la proportion se trouve ramenée de 50 à 80 0/0. Après le renouvellement des conseils municipaux, la victoire des conservateurs sera assurée.

Les suspects dans l'armée

Il s'est produit cette semaine un fait qui peint sous de bien tristes couleurs l'époque où nous vivons.

Un certain nombre de journaux, organes de la faction jacobine et du parti révolutionnaire, ont ouvert une campagne de délation ou du moins d'insinuations méchantes contre les officiers titrés qui servent dans les rangs de l'armée. Ils ont publié des statistiques pour établir combien il y en avait appartenant à l'aristocratie de naissance, dans chaque garnison et même dans chaque régiment, plus particulièrement dans les régiments de cavalerie.

Puis, ils ont prétendu que, par complaisance pour cette noblesse militaire, l'administration leur assignait des résidences de choix où ils trouvaient une société aristocratique comme eux-mêmes, mais surtout profondément hostile à la République, dont ils fréquentaient les châteaux et les salons, et au milieu de laquelle ils s'imprégnaient des sentiments essentiellement contraire au régime actuel.

De là à faire de ces officiers de race toute une catégorie de suspects, il n'y avait qu'un pas. Il a été bientôt franchi. On a donné à entendre qu'ils pactisaient avec les ennemis du gouvernement et qu'il se tramait entre eux des complots redoutables pour la sûreté de l'état. Bref, les jacobins et les révolutionnaires ont sommé le ministre de la guerre de détruire ces foyers de réactions et d'envoyer ailleurs ces régiments coupables d'incivisme.

Que n'a-t-on pas dit encore? Qu'il était souverainement étrange et incompatible avec la discipline de voir des officiers se livrer en compagnie des gens de distinction de la ville où ils tiennent garnison, à des exercices de sport, à des courses hippiques, à des *ralliye-papers*, à des fêtes et à des plaisirs qui ne peuvent qu'altérer en eux les mâles vertus et les devoirs austères du métier des armes. Si cela continue, nous n'aurons plus que l'armée d'Annibal amollie par les délices de Capoue. Il est temps de couper court à ce scandale et de faire rentrer dans l'ordre ces soldats trop mondains.

Nous sommes trop habitués à ce système de dénigrement et de délation, qui est malheureusement un des articles du *Credo* républicain et une tradition du jacobinisme, pour avoir attaché d'abord une grande importance aux accusations des journaux auxquels nous faisons allusion. L'indifférence de l'opinion est la punition la plus sûre de ces excès ; mais la pression exercée en haut lieu par ces dénonciations anonymes a produit son effet. Les régiments désignés aux rigueurs du ministre de la guerre ont été déplacés par mesure administrative. Le gouvernement a cédé aux injonctions des jacobins. Nous n'avons plus de raisons de garder le silence, et nous protestons, au nom de la dignité de l'armée, contre ce qui s'est dit et ce qui s'est fait.

***

Au milieu des querelles de parti et des haines politiques qui nous divisent depuis près d'un siècle, nous avons toujours conservé cette belle et consolante conviction qu'il est parmi nous un champ d'asile, nous pouvons dire mieux, un champ d'honneur où toutes les victimes de nos discordes civiles peuvent se réfuger sans abdiquer leurs principes, où toutes les passions ennemies s'apaisent et se fondent dans l'amour sacré de la patrie.

C'est l'armée, l'armée où, sous les plis du drapeau national, tous ceux qui portent le fusil et l'épée n'ont qu'une pensée, de bien haut supérieure à toutes les intrigues des coteries, à toutes les luttes des factions : aimer et servir la France, la défendre et la venger, vivre, combattre et mourir pour elle.

A toute époque, depuis la Révolution, on peut dire que c'est l'aristocratie française qui a donné, avec le plus d'éclat, ce noble exemple de dévouement et de patriotisme. Légitimiste, elle est entrée, par quelques-uns de ses plus illustres représentants, dans les légions de l'Empire. Bonapartiste, elle a mis loyalement son épée au service de la Restauration. Sous Louis-Philippe, l'armée d'Afrique comptait les plus beaux noms de la vieille et de la jeune noblesse. Sous la République de 1848, Changarnier, ancien page de Charles X, était nommé gouverneur général de l'Algérie, et pour aucun officier ses antécédents politiques ne furent un motif d'ostracisme. Quant au second Empire, on sait assez que, si le faubourg Saint-Germain le boudait, il envoyait pas moins ses fils les plus vaillants dans les rangs de l'armée impériale.

A-t-on ou dire qu'un seul de ces gentilshommes de roche plus ou moins ancienne ait jamais trahi, sous le drapeau, ses devoirs de citoyen et de soldat? Non, mille fois non. Nul d'entre eux ne songe aux vicissitudes éphémères des gouvernements ; ils savent qu'ils sont le rempart de la France, qu'elle soit républicaine ou monarchique, la patrie, à leurs yeux, est au-dessus de tout.

C'est la gloire de notre armée d'avoir inflexiblement banni la politique de son sein. Nous n'avons jamais vu chez nous, nous ne verrons jamais ces soulèvements militaires, ces *pronunciamientos* révolutionnaires qui sous l'influence d'un chef ambitieux, font et défont les gouvernements. Sous les armes, le soldat, qu'il soit titré, bourgeois ou prolétaire de naissance, n'est plus et ne doit plus être ni républicain ni royaliste, ni révolutionnaire ni réactionnaire, ni libéral ni autoritaire : il est soldat, il est Français, il est l'homme de l'ordre, de la discipline et du dévouement, le défenseur du territoire, le gardien de la loi: il ne connaît que son drapeau, qui est le palladium du pays, et sa cocarde qui est le symbole de la nation.

UN SCANDALE

Paris 31 janvier.

Nous avons recueilli aujourd'hui un bruit fort grave et qui ne manquera pas d'être vivement discuté.

D'autre part, M. Milhet-Fontarabie, sénateur de la Réunion, se propose d'en saisir le Sénat.

Il paraîtrait que le traité qui vient d'être signé avec les Hovas a été négocié par deux missionnaires anglicans qui, comme bien l'on pense, n'ont pas omis de favoriser les intérêts de leur patrie.

Un de ces deux missionnaires, nous précisons, se nomme Parett.

Ils habitaient Tananarive, mais dès que les négociations eurent abouti, ils s'empressèrent de venir à Paris.

On les voit chaque jour au ministère des affaires étrangères où ils ont de longues conférences avec M. de Freycinet.

L'intervention de M. Milhet-Fontarabie aura lieu lors de la discussion sur la ratification du dit traité.

FUNÉRAILLES DE M. WATRIN

Le *Gaulois* publie les intéressantes dépêches que voici :

La famille de M. Watrin est arrivé ici, hier soir. Une réunion, à laquelle assistaient M. Cayrade, le maire, et le préfet, M. Dumesnil, a été tenue dans les bureaux de la Compagnie ; cette conférence a duré près de deux heures, et n'a pas abouti : l'autorité désirait que le corps fût simplement déposé dans le fourgon ; la famille et la Compagnie exigeaient une cérémonie religieuse.

Le maire et le préfet prétendaient que, s'ils se rangeaient à l'avis de la Compagnie, de nouveaux troubles pouvaient se produire. A 11 heures du soir, on se séparait sans rien décider. Enfin à trois heures du matin, le préfet intervenait, pour la dernière fois auprès de M. Petitjean, et ce qui suit était décidé : le clergé devait se rendre à deux heures, à l'hopital, pour procéder à la levée du corps, que l'on conduirait directement à la gare sans passer par l'église, et en ayant soin de prendre la route qui ne traverse pas la ville.

A une heure, aujourd'hui, je me suis rendu à l'hôpital et j'ai pénétré dans la chapelle ardente, où se trouve exposé le corps du sous-directeur. Le frère de M. Watrin est arrivé ce matin, ainsi que ses neveux, ses nièces et son cousin, qui est commissaire de surveillance administrative à la gare de Rodez.

M. et Mlle Corne prient place auprès de la bière, sur laquelle est déposée une superbe couronne en perles blanches et noires avec cette inscription : *A notre camarade Jules Watrin, les anciens élèves de l'Ecole des mines de St-Etienne.*

A une heure un quart, quatre brigades de gendarmes à cheval et quatre brigades à pied pénètrent dans la cour de l'hôpital et prennent position à côté de la chapelle ardente ; une compagnie du deuxième génie ne tarde pas à les rejoindre. Dans la ville, toutes les troupes d'infanterie sont sous les armes, sac au dos, en tenue de campagne : en les a réparties sur différents points ou l'on craint des désordres. Le général de division et son officier d'ordonnance les visitent, tandis qu'une foule considérable, massée sur le plateau qui surplombe l'hôpital, regarde les soldats. Plus loin, la fonderie, contiguë à l'hospice, est en pleine activité.

Mais, à une heure trois quarts, le secrétaire de la direction s'avance et prévient le général que la cérémonie n'aura lieu qu'à trois heures un quart, et que le corps sera d'abord porté à l'église. Un ordre est aussitôt donné et les soldats du génie forment les faisceaux, les gendarmes les imitent et tous regagnent leurs casernements.

Je me rends aussitôt à la direction pour connaître la cause de ce changement dans les ordres donnés ce matin. A midi, la direction avait reçu une dépêche du conseil d'administration, signée Léon Say, vice-président, ordonnant formellement, selon le vœu de la famille, des obsèques religieuses, et, dans le cas où cela ne pourrait être autorisé par le préfet, le conseil donnait l'ordre d'attendre jusqu'à mardi, afin que tous les membres du conseil d'administration pussent se rendre à Decazeville et accompagner à la gare le corps de M. Watrin.

Le préfet, averti, s'opposa tout d'abord à ce que l'on attendît jusqu'à mardi et demanda que l'on se conformât au programme arrivé dans la nuit. M. Petitjean ne pouvait désobéir aux volontés si formellement exprimées par ses collègues ; il déclara que, si l'administration préfectorale passait outre, il se retirerait, lui et tout le personnel de l'administration. « Je vous avait fait pressentir, disait M. Petitjean à M. Dumesnil, ce qui allait se passer; je vous avez conseillé d'inviter par télégraphe le ministre de l'intérieur à conférer avec M. Léon Say. Je me serais conformé à un ordre émanant du ministre, mais vous n'avez pas voulu m'écouter. Maintenant, je ferai ce que le conseil d'administration a décidé.

Le préfet ne trouva rien à répondre, et il fut résolu que les obsèques auraient lieu à l'église, à trois heures un quart.

Et en effet, à l'heure fixée, la cérémonie religieuse eut lieu et cela sans aucun incident. Il est vrai que les plus grandes précautions avaient été prises.

Le cortège était ainsi composé : d'abord les gendarmes à cheval, puis le clergé, un nouveau détachement de gendarmes, et ensuite les ingénieurs et les directeurs de l'usine, portant les cordons du poêle.

La bière était entourée d'un double cordon de gendarmes ; venaient ensuite la famille, les généraux de division et de brigade, le préfet, le procureur général, le maire, les adjoints, M. Petitjean, les ingénieurs des mines, etc.

Les soldats du génie formaient la haie autour du cortège et fermaient la marche. Sur tout le parcours, les rues étaient barrées par la troupe.

Après les dernières prières dites à l'église, on s'est rendu à la gare avec le même cérémonial. La gare était également occupée par les troupes. Le cercueil a été déposé dans un fourgon, à destination de Batilly, village situé près de la fontière.

L'autopsie

Voici le procès-verbal de l'autopsie pratiquée sur le cadavre : fracture du crâne avec épanchement de l'intérieur; les coups portés principalement sur le côté gauche ont occasionné une paralysie complète; du côté droit, fracture des os du nez, ecchymoses sur toutes les parties du corps, érosions sur les parties antérieures des jambes.

Ce procès-verbal était signé par les docteurs Couly et Péchagut.

Les socialistes à Decazeville

Je viens de voir MM. Basly et Duc-Quercy. Il n'y aura pas de conférences ces jours-ci: tout haut ils prêchent le calme, mais ils vont rester pendant un certain temps dans le pays et il est évident que ce n'est pas pour faire les affaires de la compagnie. Les délégués des mineurs leur offriront demain un banquet.

Ces messieurs viennent, d'ailleurs, de recevoir du renfort.

M. Wickersheimer, député socialiste de l'Aude, vient d'arriver ici.

D'après le langage des délégués mineurs, il n'y a pas à craindre que la grève recommence. Le parquet a entendu la déposition de M. Chauveau, adjoint au maire, et celle du suppléant du juge de paix, qui assista à la scène du meurtre.

Responsabilités

L'incurie du maire est toujours très commentée. On rappelle que lors de la fameuse grève de 1878, alors que le local de la Compagnie faillit être enlevé par les révoltés, on dut le salut à la présence des troupes, qui arrivèrent malgré la résistance de M. Cayrade, qui était déjà maire de Decazeville.

Il fallut que la Compagnie s'engage à prendre à son compte les frais de séjour des soldats, pour que le maire autorisât leur arrivée à Decazeville.

On déplore aussi la conduite de M. Laur, ingénieur des ponts et chaussées du département de l'Aveyron, qui vint seul et força M. Vidal, son ingénieur auxiliaire, à demeurer à Rodez. Nul doute que M. Vidal, homme énergique, connu des ouvriers, n'eût été à même, en intervenant, d'empêcher le dénouement fatal que l'on déplore en ce moment.

On dit que si MM. Cayraire et Laur ont voulu agir seuls, c'est que le premier espérait être enfin décoré de la Légion d'honneur, et que le second croyait voir une rosette d'officier remplacer, à sa boutonnière, le simple ruban de chevalier qui y est actuellement.

Là, M. Petitjean a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je ne veux pas laisser fermer ce wagon sans remplir un devoir. C'est au nom du conseil d'administration, au nom des ingénieurs, ses collègues et ses amis; au nom des honnêtes gens du pays, que je veux adresser à celui qui va partir un premier témoignage de sympathie et de regret.

Je ne retracerai pas devant vous, la vie de M. Watrin, vous la connaissez; elle était simple comme celle des gens qui font leur devoir, et, infatigable au travail, il demandait à ceux qu'il commandait la même ardeur; mais il avait le droit de le faire, car il donnait l'exemple. Depuis sa sortie de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, sa vie a été mêlée à celle des ouvriers; il les connaissait et les aimait, il savait que, pour les conduire, il fallait être juste, c'était ce qu'il disait souvent.

Tous ses efforts tendaient à un but : entretenir le travail à Decazeville et empêcher que la crise actuelle ne pesat trop lourdement sur la population ouvrière; dans les moments difficiles que nous traversons, cette tâche était particulièrement pénible. M. Watrin est mort au champ d'honneur, et, avant de le voir partir pour toujours, saluons une victime du devoir professionnel.

Puissent nos regrets adoucir la douleur de la famille Watrin, frappée d'une manière si soudaine dans ses affections.

Adieu et au revoir !

M. Deybel, directeur des mines de Campagnac, s'est ensuite avancé et a prononcé quelques paroles émues au nom des ingénieurs du bassin.

Ce qui se passe aujourd'hui à Decazeville inspire au *Journal des Débats* les réflexions suivantes :

Cette négociation entre la compagnie des mines et la préfecture est triste mais bien instructive. On y peut voir d'abord que s'il y a encore un gouvernement à Paris, il n'y en a plus en province. On peut y voir ensuite que les préfets se considèrent comme obligés de ménager les brigands quand ils croient que les brigands sont capables de terroriser les braves gens qui forment, à Decazeville comme partout, la grande majorité de la population des travailleurs.

M. Basly

M. Basly a raconté ce qui suit à un rédacteur du *Matin* :

Tout n'est pas fini, et il est probable que nous verrons se renouveler la grève à l'occasion de la prochaine paie de quinzaine.

En ce cas, je me tiens à la disposition des mineurs.

Je ne ferai actuellement rien à Decazeville, pas même une conférence.

Je veux dire une vraie conférence publique. Car je verrai fréquemment, en petit comité les délégues des mineurs.

Nous allons, mes amis et moi, parcourir tout le bassin de l'Aveyron et étudier la situation à fond, car elle nous semble grave et digne de tout notre attention.

Que résultera-t-il des incidents de cette semaine ? Je l'ignore, mais nous serons toujours à la disposition des travailleurs s'ils réclament notre intervention.

Actuellement, le calme est aussi complet à Decazeville que si des années nous séparaient du drame sanglant du 26.

Nous esperons qu'une enquête sérieuse et impartiale établira les responsabilités et que les uns et les autres, par de mutuelles concessions, oublieront un moment de funestes exaspération.

L'*Agence Havas* nous communique cette dépêche :

Paris, 31 janvier. — Il est probable que M. Basly, renonçant à intervenir à Decazeville, reviendra à Paris aujourd'hui.

***

Decazeville, 1er fevrier. — M. le maire de Decazeville craint que la grève ne reprenne; d'autre part, voici ce que publie le journal révolutionnaire le *Cri du Peuple* : « Tout est calme en apparence — cependant la situation est grave. Le directeur Petitjean déclare à qui veut l'entendre qu'il ne tiendra pas les promesses faites par le préfet, on a menti aux ouvriers. Si les menaces de Petitjean se réalisent, il faut s'attendre à tout. »

Decazeville, 1er fevrier. — Le procureur général et le parquet de Villefranche ont quitté Decazeville hier matin. La plupart des brigades de gendarmerie vont partir successivement. Mardi, il ne restera plus que quatre brigades étrangères à la ville. Les troupes n'ont encore reçu aucun ordre de départ.

Une arrestation a été opérée hier soir, celle d'un jeune homme de vingt-six ans, qui a été remis en liberté après avoir été interrogé. Mais il paraît qu'il doit se tenir à la disposition du parquet.

SOCIÉTÉ DE SECOURS

POUR LES IMMIGRANTS FRANÇAIS A BUENOS-AYRES

Tout ce qui touche Buenos-Ayres ne saurait être indifférent aux roubaisiens.

Il s'est fondé, il y a quelques mois, à Buenos-Ayres, une société dont le but est de venir en aide aux immigrants français. Nous trouvons à la tête de cette institution, qui s'inspire des plus nobles sentiments d'humanité et de patriotisme, le nom d'une femme, Mme Mallaurie, venue tout exprès en France pour faire connaitre la jeune Société, qui est son œuvre, et pour réunir une partie des ressources nécessaires pour en assurer l'existence.

Nous extrayons d'une lettre adressée par Mme Mallaurie au président de la société de géographie commerciale du Havre, les lignes suivantes, qui suffiront, sans doute, pour recommander sa cause aux sympathies généreuses de nos lecteurs :

On est malheureusement très ignorant, en France, de ce qui se passe là-bas, au point de vue des intérêts français. On persiste à voir la République Argentine très loin de la France, tandis que la France est tout près de la République Argentine, puis que nous autres faisons le voyage facilement, que nous tout ce qui se passe en France et que nous sommes au courant de tout, comme si Buenos-Ayres était un faubourg de Paris.

Il y a pourtant beaucoup à faire pour nous, hélas ! et je voudrais bien arriver à le faire comprendre à mes compatriotes. Non pas que j'encourage ce que l'on appelle l'émigration. Non, le but de la Société n'est point celui-là. Le temps n'est pas encore venu. Nous voudrions, pour le moment, faire que ce mouvement spontané, qui porte vers la République Argentine, devienne un bien pour la France. En somme, il y a là une colonie qui rapporte à la mère-patrie.

Ma mission est peut-être au-dessus de mes forces, mais je voudrais que les Français profitent de la sympathie qu'ont pour eux les Argentins, et qu'ils prennent leur part des avantages multiples qu'offre ce riche pays. Je voudrais les voir prendre l'initiative de certaines créations, ou au moins faire ce que font les autres, car il y a depuis longtemps des banques anglaise, italienne, espagnole, etc., tandis qu'il n'y en a pas de française.

On se plaint que notre concurrence souffre là-bas et cela est vrai, mais on en connait les causes et il serait bien simple d'y remédier.

..... Un de mes projets qui est, il est vrai, bien en dehors des autres, serait de créer à mon retour à Buenos-Ayres un asile pour les enfants dont la mère est obligée d'aller travailler et en même temps un asile avec réfectoire pour nos compatriotes malheureux.

Car vous savez, Monsieur, que beaucoup de Français nous arrivent là-bas sans ressources. Si les choses étaient organisées comme je le veux nous n'aurions pas besoin de cet asile, mais pour le moment il est nécessaire, et j'ai promis que je rapporterais les premières sommes de France.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La crise commerciale en Angleterre

Il résulte d'une lettre adressée au *Manchester Guardian* que la situation des filateurs devient de plus en plus intolérable.

On s'étonnait, dit le correspondant, de voir durant la grève d'Oldham, combien le prix des filés s'était peu élevé; cela tenait à ce que les fabricants détenteurs de gros stocks préféraient arrêter le travail des métiers que d'acheter de nouveaux filés. Bien qu'actuellement la situation soit différente, les fabricants sont encore détenteurs d'ordres nombreux pour les étoffes, qu'ils n'exécutent pas dans l'idée qu'il y a excès de production en filés sur la production possible en tissage.

Le correspondant du journal anglais conclut enfin à une nouvelle diminution dans les heures de travail des filateurs, de façon à diminuer encore la production.

Comme on peut en juger, la situation ne s'est donc nullement améliorée.

Drap de Liège

Nous empruntons au *Petit Journal* les réflexions suivantes relatives à une autre découverte récente. Il s'agit de l'exploitation des fibres extraite de l'écorce du chêne-liège, si commun en Algérie :

A force de réfléchir sur les imperfections de la routine, l'idée est venue à M. William Jackson, directeur du bureau des équipements pour l'armée et la marine anglaises, de diriger ses efforts d'un autre côté et de remplacer les appareils de sauvetage traditionnels par des étoffes insubmersibles, pouvant se façonner en vêtements ordinaires. Il paraît que le succès le plus complet a couronné cette originale initiative.

Un morceau de drap inventé par M. William Jackson, mesurant neuf centimètres sur six, a pu aisément soutenir, après avoir été imbibé d'eau, un poid de douze grammes. Ces chiffres montrent qu'un morceau d'étoffe d'un mètre de superficie, qui contient 10.000 centimètres carrés, soutiendrait 2 kilogr. 222 grammes.

Les vêtements ainsi fabriqués sont souples, maniables et presque aussi légers que les vêtements du commun des mortels. Et comme le fil de liège retient facilement la teinture employée pour le textile auquel il est associé, l'aspect de ce produit nouveau nouveau n'a rien qui le distingue du drap avec lequel on façonne les vestons, redingotes, pantalons et paletots ordinaires, qui, eux, n'ont pas la puissance de soutenir seulement pendant une minute leur propriétaire, mais contribueraient plutôt, au contraire, à l'entraîner plus rapidement au fond.

Les vêtements en drap de liège, qui ont obtenu une médaille de vermeil à l'Exposition du Travail, possèdent la précieuse qualité de faire flotter à la surface de l'eau ceux qui les portent, sans que ceux-ci aient besoin de faire le moindre mouvement. Des expériences nombreuses et décisives ont été exécutées dans les établissements de natation, tant à Londres qu'à Ryde, et à Paris, à la piscine Rochechouart.

D'autres ont été faites en pleine Tamise, sous les yeux du lord-maire, et dans la mer, sur les côtes de l'île de Wight.

L'emploie du drap de liège donnerait naissance à une industrie dont l'Algérie tirerait nécessairement un énorme profit ; car le *quercus suber*, dont l'écorce produit cette précieuse substance, est une ces richesses forestières de la colonie.